



**PROCÈS VERBAL
DE LA SESSION ORDINAIRE DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE PRIMAIRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA**

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
TENUE LE 9 MAI 2018**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Fatima, tenue à l'école de Landrienne, le 9 mai deux mille dix-huit, à 19 h 15.

SONT PRÉSENT(E)S :

Mmes Mélanie Champagne
Élaine Caron
Jacinthe Thériault
Gabrielle Cécire
Roxanne Sigouin
Nancy Marleau
Nancy Létourneau
Nahomé Labrèche

M. Normand Cossette

SONT ABSENT(E)S

Mmes Véronique Beaudoin
Marie-Christine Tremblay
Isabelle Rouillard

**VÉRIFICATION DU
QUORUM**

Le quorum est atteint.

**LECTURE ET ADOPTION
DE L'ORDRE DU JOUR DU
9 MAI 2018**

Il est résolu sur proposition de Mme Roxanne Sigouin que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL DU 14
MARS 2018**

Adopté

M. Normand Cossette demande les changements suivants : Janic, mettre en phrase les sections «Lecture et adoption de l'ordre du jour» ainsi que «Adoption du procès-verbal du ...», puis de mettre des chiffres pour l'énumération des différents points de l'ordre du jour.

Suivi du dernier CE

Les dames qui surveillent sur l'heure du dîner ont été rencontrées et le seront à nouveau le vendredi 11 mai.

Un calendrier des activités est fait afin de tenir informés les parents.

Rappel : Il est important d'inscrire les dates des Conseils d'établissement sur le Facebook de l'école.

**APPROBATION DU PRIX
DES LISTES DE
FOURNITURES
SCOLAIRES 2018-2019**

Report en juin.

Le Ministre fera ses recommandations le 8 juin 2018 afin que les établissements scolaires revoient les demandes faites aux parents. Nous devons attendre ces recommandations avant de faire approuver les listes par le CÉ.

**PRÉPARATION DES
LISTES DE MATÉRIEL
SCOLAIRE**

Report en juin.

**APPROBATION DES
RÈGLES DE
FONCTIONNEMENT DU
SERVICE DE GARDE 2018-
2019**

Mme Mélanie Champagne propose la présentation des changements aux règles actuelles. Elle demande également de mettre le formulaire pour l'application de la crème solaire en même temps que le contrat.

ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2018-2019

L'acte d'établissement est présenté par Mme Létourneau.

APPROBATION DES ACTIVITÉS À VENIR

Sortie piscine :

La piscine aura lieu le 29 mai pour les élèves de troisième année et le 31 mai et le 6 juin pour les élèves de quatrième année.

Mini-chromatique (le vendredi 1er juin);

Salon du livre :

Le Salon du livre aura lieu le 25 mai à La Sarre. Cette activité reste à confirmer.

Activités du fin d'année :

Les élèves de troisième année auront un couché à l'école. La date reste encore à confirmer.

Le 1^{er} juin, les élèves de 6^e année iront faire une visite de l'école secondaire, pavillon La Calypso.

Le 15 juin aura lieu Génie en matière scolaire au Carrefour du savoir pour les 5^e et 6^e années.

Les 12 et 13 juin aura lieu les Olympiades pour les élèves de cinquième année.

Le 19 juin aura lieu le Grand défi.

RAPPORTS

- Direction
- 1. Retour décision grille-matières;
- 2. Orientation service

Dès l'an prochain, il y aura un spécialiste en anglais de la première à la cinquième année. Les changements ont été faits suite à la rencontre avec l'équipe-école.

Adopté par Nancy Marleau

professionnel à l'école en 2018-2019;	Il y aura un psychoéducateur ou une psychoéducatrice qui sera présent une journée par semaine à l'école. Une tâche à 20% sera attribuée.
3. Représentants des enseignants;	Énumération des différentes activités à venir. (Voir plus haut).
4. Représentante du personnel de soutien;	Gabrielle poursuit son aide aux devoirs dans les classes.
5. Représentante de l'OPP;	La représentante de l'OPP rapporte que le déjeuner santé fût une belle activité. Dans l'organisation de la journée d'activité du 22 juin, nous souhaitons avoir plus de parents pour aider à la surveillance des jeux gonflables et pour le dîner hot dog. Il est entendu que l'OPP fournira le dîner hot dog, mais les frais pour les jeux gonflables ne seront pas assumés par celui-ci.
6. Représentante du comité de parents.	Il est suggéré de faire la rencontre, pour les parents qui inscrivent leur enfant à la maternelle 4 ans, plus tôt dans l'année. Certains parents ont des questionnements, cette rencontre pourrait les aider dans leur décision. Nommer également, lors de l'inscription, que nous ferons une rencontre explicative. Cela pourra rassurer les parents.

**CORRESPONDANCE
REÇUE**

Aucune

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune

VARIA

PROCHAINE RÉUNION

Le mercredi 13 juin à 18 h au restaurant Joccivano.

ÉVALUATION

Très bien.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

8 h 26

Mélanie Champagne, Présidente

Jacinthe Thériault, Secrétaire